

Le Plaza
BRUSSELS

PLAN D'ACTION ÉCOLOGIQUE



NOTRE ENGAGEMENT POUR
UN AVENIR PLUS DURABLE



RÉDUIRE
NOTRE IMPACT



PRÉSERVER
NOS RESSOURCES



AGIR ENSEMBLE
CHANGER DEMAIN

HÔTEL LE PLAZA BRUSSELS
2026 – 2027

Objectif Global

Réduire significativement l'empreinte environnementale de l'Hôtel Le Plaza Brussels en diminuant :

- la consommation d'énergie de 10 % ;
- la consommation d'eau de 10 % ;
- les déchets non recyclés de 15 %,

sur une période de 12 mois, tout en impliquant activement les collaborateurs, les clients et les fournisseurs dans une démarche de développement durable.

I. Réduction de la consommation énergétique

OBJECTIF

Optimiser la consommation d'énergie de l'hôtel tout en garantissant le confort et la qualité de service offerts à nos clients.

ACTIONS

- Remplacement progressif de l'éclairage existant par des ampoules LED à basse consommation.
- Installation de détecteurs de présence dans les espaces communs et les zones de passage.
- Optimisation des systèmes de chauffage, de ventilation et de climatisation afin d'améliorer leur efficacité énergétique.
- Sensibilisation du personnel aux écogestes et aux bonnes pratiques grâce à des campagnes d'information et d'affichage.



INDICATEURS DE SUIVI

- Consommation mensuelle d'énergie (kWh).
- Évolution des coûts énergétiques.

2. Gestion responsable de l'eau

OBJECTIF

Réduire la consommation d'eau tout en maintenant un niveau élevé de confort et de qualité de service.

ACTIONS

- Installation de réducteurs de débit sur les robinets et les douches.
- Mise en place d'un programme permettant aux clients de choisir la réutilisation des serviettes et du linge de lit (programme « Do Not Clean My Room »).
- Contrôle régulier des installations afin de détecter rapidement les fuites et assurer un entretien préventif.
- Sensibilisation des clients à une utilisation responsable de l'eau au moyen d'une communication claire et visible.

INDICATEURS DE SUIVI

- Consommation mensuelle d'eau (m³).
- Taux de participation des clients au programme « Do Not Clean My Room ».



3. Réduction et valorisation des déchets

OBJECTIF

Limiter la production de déchets et augmenter la part des déchets valorisés par le recyclage.

ACTIONS

- Mise en place du tri sélectif dans les espaces réservés au personnel ainsi que dans les espaces accessibles aux clients.
- Réduction progressive des plastiques à usage unique.
- Utilisation de produits d'accueil en distributeurs rechargeables afin de limiter les emballages individuels.
- Valorisation et recyclage des déchets conformément aux réglementations en vigueur.

INDICATEURS DE SUIVI

- Volume total des déchets produits.
- Taux de recyclage.
- Réduction des déchets non recyclés.



4. Achats responsables

OBJECTIF

Privilégier des produits et des fournisseurs respectueux de l'environnement et favoriser les circuits courts.

ACTIONS

- Sélection de fournisseurs locaux et engagés dans une démarche durable.
- Achat de produits d'entretien ecolabellisés.
- Réduction des emballages et des produits à usage unique.
- Intégration de critères environnementaux dans les procédures d'achat et les appels d'offres.

INDICATEURS DE SUIVI

- Pourcentage d'achats responsables.
- Nombre de fournisseurs répondant aux critères environnementaux.



5. Sensibilisation et engagement

OBJECTIF

Impliquer durablement l'ensemble des collaborateurs et des clients dans la politique environnementale de l'hôtel.

ACTIONS

- Formation régulière du personnel aux écogestes et aux bonnes pratiques environnementales.
- Communication auprès des clients via des affichages, supports d'information et QR codes présentant les initiatives durables de l'établissement.
- Promotion des actions écologiques menées par l'hôtel afin d'encourager la participation des clients.

INDICATEURS DE SUIVI

- Taux de participation du personnel aux formations.
- Retours et niveau de satisfaction des clients concernant les initiatives environnementales.



6. Démarche d'amélioration continue

OBJECTIF

Structurer, suivre et améliorer en permanence la performance environnementale de l'hôtel.

ACTIONS

- Mise en place d'indicateurs de performance environnementale.
- Analyse mensuelle des résultats obtenus.
- Adaptation des actions en fonction des performances mesurées et des nouvelles opportunités d'amélioration.
- Poursuite des démarches en vue de l'obtention ou du maintien d'un label environnemental.

INDICATEURS DE SUIVI

- Atteinte des objectifs environnementaux fixés.
- Nombre d'actions d'amélioration mises en œuvre.
- Progression vers l'obtention ou le renouvellement d'un label environnemental.

